

# RAPPORT ANNUEL

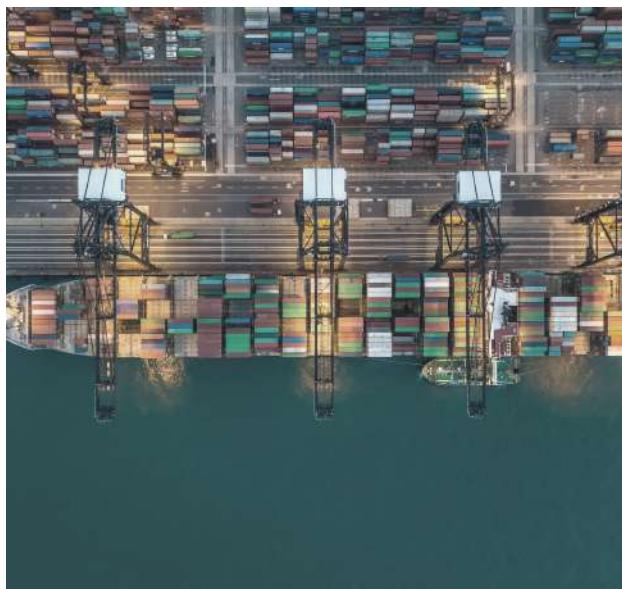
## 2019



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Résumé analytique</b>	03
<b>Introduction</b>	04
<b>Activités du Mécanisme en 2019</b>	05
A. Mise en relation et financement	06
B. Ratification et Notifications	11
C. Soutien à la mise en oeuvre et renforcement des capacités	18
D. Participation à des manifestations extérieures	24



<b>Activités du Mécanisme: En détail</b>	29
<b>Questions transversales et risques</b>	36
<b>Fonds 2019</b>	39



Pour les rapports précédents, veuillez visiter:  
[TFAFACILITY.ORG/ANNUAL-REPORTS](http://TFAFACILITY.ORG/ANNUAL-REPORTS)

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE



## ACTIVITÉS

En 2019, le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (le Mécanisme) de l'OMC a organisé **27 activités déterminées par la demande** – ou il y a pris part – contribuant à la pleine mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (l'Accord ou l'AFE) dans les pays Membres de l'OMC. Des formations et des exposés de fonctionnaires de l'OMC ont été organisés à destination **d'un peu moins de 2 000 participants**.

## RÉSULTATS

La satisfaction des participants à toutes les manifestations était élevée, **90% d'entre eux déclarant que leurs attentes en matière d'apprentissage avaient été satisfaites ou dépassées**. Les activités du Mécanisme ont aidé les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) Membres de l'OMC à présenter un total de **96 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC dans les 12 semaines** suivant l'activité. **Trois Membres de l'OMC ont présenté leur instrument d'acceptation, ratifiant l'AFE dans les 12 semaines** suivant la participation à une activité financée par le TFAF sur le processus de ratification ou suite à une demande directe de conseils au TFAF.

## PROGRAMME DE DONS

En 2019, avec le soutien du Secrétariat de l'OMC, **15 Membres, y compris 4 PMA, ont présenté une manifestation d'intérêt**, première étape d'une demande de don au titre du TFAF. Ces manifestations d'intérêt ont été communiquées aux représentants des donateurs afin d'identifier tout risque de double emploi. Fin 2019, neuf Membres s'apprêtaient à présenter des demandes de dons pour l'élaboration de projets.

## BUDGET

En 2019, le Mécanisme a dépensé un total de **1,210,515.23 francs suisses (CHF)** sur un solde d'ouverture de 6 227 609,13 CHF. Le solde de clôture au 31 décembre 2019 était par conséquent de **5 126 000 CHF**.

## SITE WEB

Le site Web comptait au total **74 112 utilisateurs** en 2019, générant 151 799 consultations uniques de pages. Le nombre de visiteurs a culminé en octobre, indiquant un lien avec la réunion du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC qui avait eu lieu à ce moment là.

## QUESTIONS TRANSVERSALES

Les activités font l'objet d'un suivi en ce qui concerne la parité hommes femmes (mesurée par la participation des femmes aux manifestations) et le soutien fourni aux PMA. Là où il nous avait été possible de suivre la participation, **les femmes représentaient 44% des participants aux activités du Mécanisme en 2019<sup>1</sup>**. **17% des notifications soutenues par le Mécanisme en 2019 avaient été présentées par des PMA Membres de l'OMC<sup>2</sup>**. Lorsque des fonctionnaires de l'OMC étaient invités à intervenir lors de manifestations organisées par d'autres, ce niveau de suivi n'était pas toujours possible. Chaque fois que les activités étaient ouvertes à tous les pays en développement Membres de l'OMC, la participation des PMA était privilégiée en premier lieu.

## PROGRÈS

Pour démontrer davantage les résultats des activités du Mécanisme, son plan de travail 2019 avait accordé la priorité au renforcement des outils de gestion des projets<sup>3</sup>. Tout au long de l'année, des révisions et des mises à jour avaient été apportées aux documents et processus afin d'y intégrer les enseignements tirés des premières années de fonctionnement du Mécanisme. Ces adaptations ont renforcé la capacité de l'équipe à planifier, organiser, suivre et évaluer les activités et à rendre compte de leur contribution au cadre logique<sup>4</sup>. Ces mises à jour ont été régulières et nous ont aidé à suivre l'augmentation importante des notifications des Membres qui ont bénéficié d'une assistance du Mécanisme. Pour soutenir le Comité de la facilitation des échanges et compte tenu des deux délais de notification arrivant à échéance en 2019, le Mécanisme a considérablement augmenté le nombre de ses activités de soutien à destination des Membres élaborant leurs notifications. Ces efforts ont permis **une augmentation de plus de 450% des notifications présentées** avec l'aide du Mécanisme par rapport aux chiffres de 2018<sup>5</sup>. Les orientations du Mécanisme sur l'établissement des instruments d'acceptation ont contribué à faire passer le nombre de ratifications de l'AFE de deux à trois par rapport aux chiffres de 2018<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> La France a apporté une contribution de CHF108,500.00 in 2019

<sup>2</sup> 305 femmes, 384 hommes.

<sup>3</sup> 17 notifications sur un total de 96

<sup>4</sup> <https://www.tfafacility.org/workplan-2019>

<sup>5</sup> Le MÉCANISME utilise une approche fondée sur un cadre logique comme élément essentiel de sa gestion de projets: [https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/Toolkit-files/08-58296\\_tool\\_10-3.pdf](https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/Toolkit-files/08-58296_tool_10-3.pdf)

<sup>6</sup> 95 notifications en 2019, contre 17 en 2018, toutes présentées par un Membre de l'OMC dans les 12 semaines suivant l'obtention d'un soutien du MÉCANISME.

<sup>6</sup> Trois notifications en 2019, contre deux en 2018.

# INTRODUCTION

L'année 2019 a été la deuxième année complète de mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Deux des dates limites de l'Accord pour la présentation par les Membres de leurs notifications au Comité de la facilitation des échanges arrivaient à échéance en 2019: le 22 février 2019 était la date à laquelle les PMA Membres étaient tenus de notifier leurs besoins en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités pour mettre en œuvre leurs engagements désignés comme relevant de la catégorie C; et le 22 août était la date à laquelle les pays en développement Membres de l'OMC étaient tenus de communiquer leurs dates de mise en œuvre définitive pour les engagements désignés comme relevant de la catégorie C, cette occasion étant également la dernière pour les Membres dans la série de notifications pour bénéficier des flexibilités prévues dans l'Accord en matière de mise en œuvre. En outre, au cours de ses réunions en 2019, le Comité a fortement encouragé les Membres à présenter leurs notifications en matière de transparence, en particulier lorsque les dispositions correspondantes avaient été désignées comme relevant de la catégorie A, indiquant une mise en œuvre immédiate. Compte tenu de ce calendrier, en 2019, le Mécanisme s'est concentré sur l'assistance aux pays en développement et aux PMA Membres de l'OMC avec les objectifs suivants:

- 1) présenter les notifications nécessaires au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC en temps voulu;
- 2) mettre en place et renforcer les comités nationaux de la facilitation des échanges (CNFE);
- 3) ratifier l'Accord, pour les Membres qui ne l'avaient pas encore fait; et
- 4) demander une assistance technique et un soutien au renforcement des capacités.

Ces quatre objectifs ont été fixés dans les lignes directrices opérationnelles du Mécanisme publiées le 25 juin 2015<sup>7</sup>.

Pour atteindre ces objectifs, en 2019, le Mécanisme a organisé des activités coordonnées dans les quatre domaines d'activité suivants.

## DOMAINES D'ACTIVITÉ:

- A. mise en relation et financement;
- B. ratification et notifications;
- C. soutien à la mise en œuvre et renforcement des capacités; et
- D. participation à des manifestations extérieures.

Aux fins du suivi des progrès, ces domaines d'activité sont identiques à ceux utilisés dans les plans de travail annuels du Mécanisme et son cadre logique global. Les parties prenantes peuvent ainsi observer la logique des activités telles qu'elles sont mentionnées dans le plan de travail et décrites en détail dans le rapport annuel et suivre leur contribution aux objectifs généraux du Mécanisme en rapport avec son cadre logique<sup>8</sup>.

Bien que certaines activités recouvrent plusieurs domaines d'activité et contribuent à des objectifs multiples, les différentes sessions, telles que les exposés ou les séances de formation spécifiques donnés dans le cadre d'une manifestation plus large, sont détaillées ci après dans la rubrique la plus pertinente.

Au début de l'année, 140 des 164 Membres de l'OMC, soit un peu plus de 85%, avaient ratifié l'Accord. Huit ratifications additionnelles ont été reçues en 2019, portant le total à 148. Au cours de l'année, les pays en développement et les PMA Membres avaient présenté 169 notifications relatives aux dispositions de l'AFE concernant la transparence, la mise en œuvre et les donateurs. Il est difficile d'établir l'existence d'un lien de causalité direct entre les activités d'assistance technique organisées par le Mécanisme et une action telle que la présentation d'une notification à un comité de l'OMC, qui nécessite la contribution de plusieurs ministères. Cependant, il est important de reconnaître les travaux complémentaires inestimables effectués par les organisations et partenaires donateurs au cours de la période considérée. Néanmoins, il existe certainement un lien de causalité significatif entre les 3 ratifications (25% du total reçu en 2019) et les 96 notifications (57% du total reçu en 2019) présentées par des Membres de l'OMC peu de temps après leur participation à une activité financée par le Mécanisme. Des précisions figurent ci après. Sur la base de ces résultats, le Mécanisme a ainsi apporté une réponse tangible et positive aux demandes formulées dans le cadre du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC en 2019.

<sup>7</sup> <http://www.tfafacility.org/operational-guidelines>

<sup>8</sup> Annexe 1



## ACTIVITÉS DU MÉCANISME EN 2019

En 2019, les priorités du Mécanisme ont été établies en fonction des besoins des pays en développement et des PMA Membres. Aider les Membres à remplir leurs engagements en matière de notification, en particulier pour ce qui est des deux délais de notification arrivant à échéance en février et août 2019, a été la principale priorité. En conséquence, les activités organisées dans le cadre du domaine d'activité B (ratification et notifications) ont été les plus nombreuses en 2019.

# MISE EN RELATION ET FINANCEMENT

**La mise en relation et le financement sont intégrés dans le travail quotidien du Mécanisme**

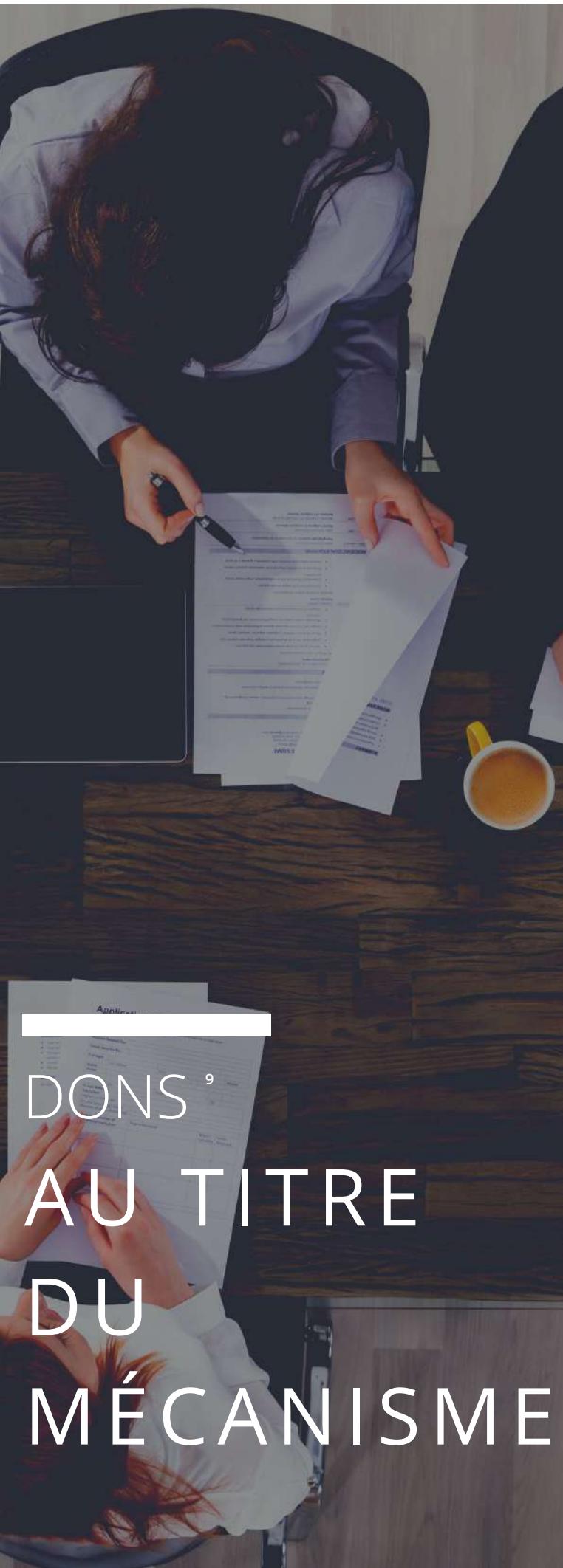


Tout au long de l'année, les pays en développement et les PMA Membres de l'OMC rendent régulièrement visite aux fonctionnaires de l'OMC dans leurs bureaux et communiquent par téléphone et par courrier électronique pour poser des questions informelles et faire le point sur leurs besoins pour la mise en œuvre de l'AFE. Parallèlement, la communication et la coordination informelles permanentes avec les partenaires de développement, y compris les organisations internationales et les partenaires de développement régionaux et bilatéraux, ainsi que la mise à jour régulière des renseignements concernant les donateurs sur le site Web du Mécanisme font que les fonctionnaires de l'OMC sont bien informés de l'offre comme de la demande de soutien pour la mise en œuvre de l'AFE.

Cette fonction de coordination constitue une partie importante des travaux du Mécanisme au titre de l'objectif 4), à savoir fournir des conseils aux Membres qui demandent une assistance technique et un soutien pour le renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre de l'AFE. L'aide à la mise en relation prend souvent la forme de conseils informels concernant la présence de partenaires de développement dans des régions spécifiques ou pour des sujets particuliers. Le Mécanisme met directement en contact les Membres avec des partenaires à même de leur fournir le soutien nécessaire en matière de mise en œuvre et d'assistance technique concernant les notifications au titre de l'AFE.

Lors de toutes les manifestations du Mécanisme, des renseignements sont fournis aux pays en développement et aux PMA Membres de l'OMC concernant le soutien mis à leur disposition par les partenaires de développement et le Mécanisme lui-même. Des sessions sont prévues pour permettre aux donateurs et aux partenaires de présenter leurs programmes. En outre, le site Web du Mécanisme contient des pages d'information sur lesquelles figurent des renseignements sur chacune des activités des partenaires de développement ainsi que des coordonnées. Des détails concernant le soutien spécifique accordé figurent également sur les pages de profil des pays en développement. Ces renseignements sur chaque pays évoluent rapidement à mesure que des représentants des donateurs répondent aux manifestations d'intérêt pour des dons au titre du Mécanisme.

Outre ces activités informelles permanentes, des activités et sessions spécifiques ont été organisées dans le domaine de la mise en relation et du financement; elles sont décrites ci après.



Tout pays en développement ou PMA Membre de l'OMC qui n'est pas en mesure de trouver l'assistance dont il a besoin pour mettre en œuvre une disposition de l'Accord désignée comme relevant de la catégorie C peut, par l'intermédiaire d'une manifestation d'intérêt, demander au Mécanisme de l'aider à identifier des partenaires donateurs en son nom. La manifestation d'intérêt, qui fournit des renseignements sur les besoins spécifiques du Membre, est distribuée à l'ensemble des partenaires de développement présents dans la zone géographique concernée et disposant de l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins en question.

Si la diffusion de la manifestation d'intérêt ne permet pas d'identifier un partenaire approprié, les demandeurs peuvent alors demander à bénéficier d'un soutien dans le cadre du programme de dons au titre du Mécanisme, qui comprend les éléments suivants:

- dons pour l'élaboration de projets, d'une valeur maximale de 30 000 USD;
- dons pour la réalisation de projets, d'une valeur maximale de 200 000 USD.

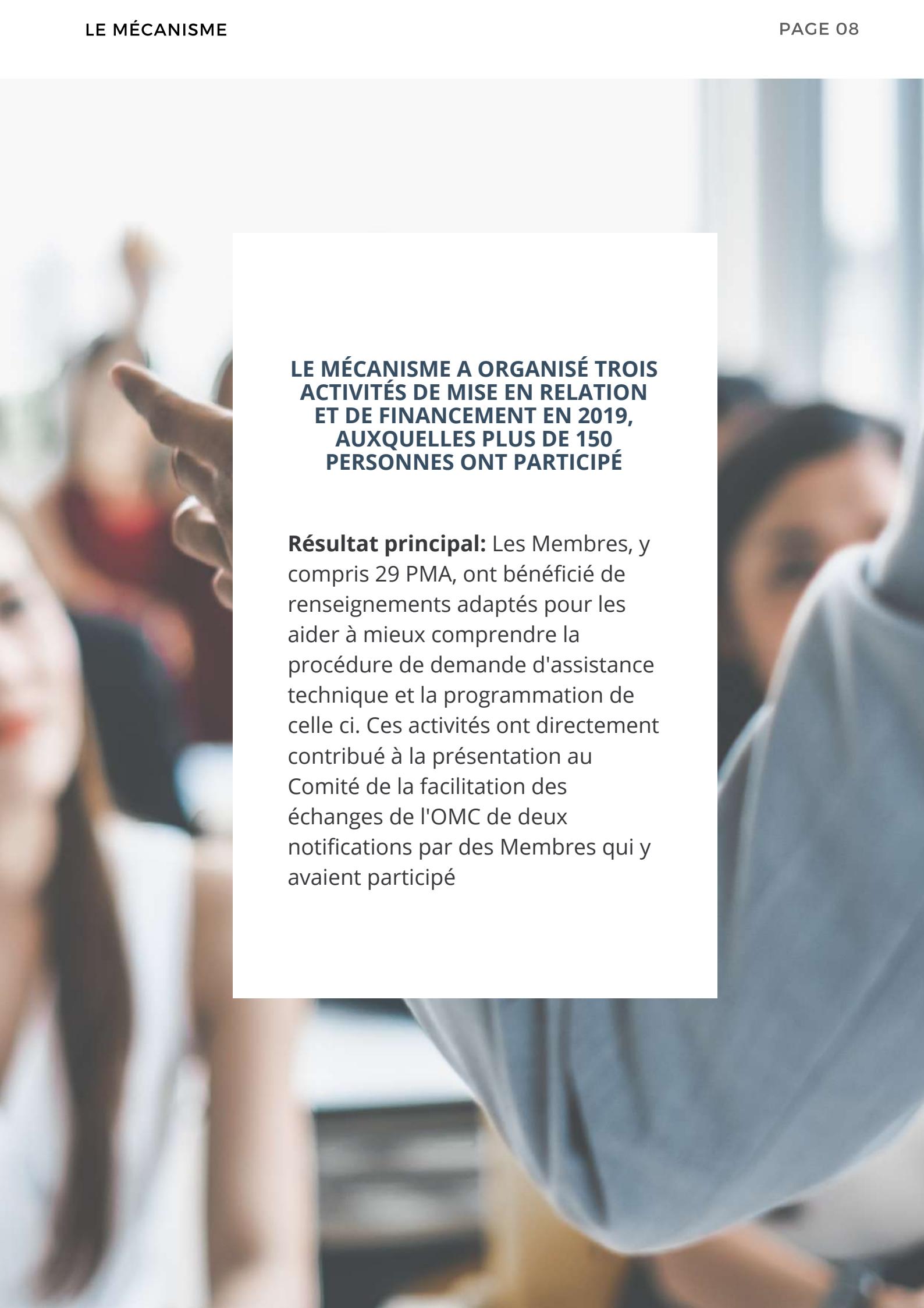
Les observateurs auprès de l'OMC peuvent présenter une manifestation d'intérêt, qui est ensuite distribuée aux partenaires de développement pour identifier un soutien éventuel; bien qu'ils ne puissent pas demander un don au titre du Mécanisme, la manifestation d'intérêt leur permet d'informer l'ensemble des partenaires de développement de leurs besoins. En octobre 2018, le programme de dons au titre du Mécanisme a été lancé dans le cadre du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC. Toutefois, seules quelques demandes initiales ont été présentées au cours du premier semestre 2019, témoignant de la nécessité pour le Mécanisme d'aider les Membres à participer à ce programme. Des sessions individuelles destinées à aider les pays en développement et les PMA Membres de l'OMC à remplir une manifestation d'intérêt ont été intégrées au programme d'activités de la Semaine de la facilitation des échanges<sup>10</sup> qui a eu lieu en octobre 2019 et cette approche a été répétée pour toutes les activités ultérieures. Lors de ces sessions, les Membres ont bénéficié d'une aide personnalisée d'un fonctionnaire du Secrétariat de l'OMC pour mieux comprendre les règles du programme de dons et remplir une demande de manifestation d'intérêt.

#### **Résultat: 15 demandes de dons au titre du Mécanisme reçues en 2019**

En 2019, le Mécanisme a aidé 15 Membres, y compris 7 PMA, à présenter une manifestation d'intérêt – première étape d'une demande de don au titre du Mécanisme. À la fin de l'année, trois de ces manifestations étaient toujours examinées par des représentants des donateurs pour déterminer si des projets en cours ou prévus pouvaient répondre aux demandes. Neuf manifestations d'intérêt avaient été identifiées comme ne présentant aucun risque de double emploi avec les projets des partenaires; celles-ci pouvaient par conséquent passer à l'étape suivante et une demande de don pour l'élaboration de projet pouvait être remplie. Les trois autres manifestations d'intérêt ont été interrompues à la demande des donateurs, qui avaient besoin de plus de temps pour déterminer s'il était possible de fournir l'assistance demandée dans le cadre des projets d'assistance en cours ou prévus.

<sup>9</sup> [HTTPS://WWW.TFAFACILITY.ORG/GRANT-PROGRAM](https://www.tfafacility.org/grant-program)

<sup>10</sup> POUR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA SEMAINE DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES, Veuillez vous reporter à la page 32



## LE MÉCANISME A ORGANISÉ TROIS ACTIVITÉS DE MISE EN RELATION ET DE FINANCEMENT EN 2019, AUXQUELLES PLUS DE 150 PERSONNES ONT PARTICIPÉ

**Résultat principal:** Les Membres, y compris 29 PMA, ont bénéficié de renseignements adaptés pour les aider à mieux comprendre la procédure de demande d'assistance technique et la programmation de celle ci. Ces activités ont directement contribué à la présentation au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC de deux notifications par des Membres qui y avaient participé



#### Atelier sur l'évaluation des besoins/les notifications au titre de l'AFE, 25 29 mars, Nouakchott (Mauritanie)

À la demande de la Mauritanie, le Mécanisme a organisé une évaluation des besoins pour identifier les contraintes de capacité et l'assistance nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord. Des fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC et deux experts douaniers accrédités par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont examiné de concert avec 45 fonctionnaires les articles de l'AFE dans le contexte mauritanien et ont identifié dans quels domaines un soutien extérieur serait nécessaire pour mettre en œuvre l'Accord et de quel type ce soutien devrait être.

**Résultat:** Le 26 avril 2019, la Mauritanie, qui est un PMA, a présenté sa notification concernant la mise en œuvre au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC, indiquant ses engagements relevant des catégories B et C, et a notifié ses besoins en matière d'assistance technique et de soutien pour le renforcement des capacités. Il s'agissait d'une étape nécessaire pour débloquer l'assistance pour la mise en œuvre de l'AFE mise à disposition de la Mauritanie.

#### Sessions consacrées au soutien des donateurs, Semaine de la facilitation des échanges, 14 18 octobre, Genève (Suisse)<sup>11</sup>

Afin de renforcer les capacités des membres des CNFE, de consolider la coopération entre les CNFE et les délégués à Genève et d'accroître le partage de données d'expérience lors des réunions du Comité de la facilitation des échanges, le Mécanisme a aidé 53 Membres et 5 représentants d'organisations régionales à participer à la réunion du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC et à la session spécifique sur l'assistance et le soutien pour le renforcement des capacités qui ont eu lieu en octobre 2019. La priorité a été accordée aux PMA Membres et aux pays en développement Membres qui avaient notifié leurs dispositions relevant de la catégorie C. Afin de bénéficier de leur expertise et de garantir l'optimisation des ressources en ce qui concerne les frais de voyage et d'hébergement, un programme d'ateliers avait été organisé, les donateurs et les partenaires du Mécanisme ayant eu la possibilité de proposer des sujets à traiter. Entre autres sessions, le Mécanisme a organisé des discussions structurées avec les donateurs et les partenaires de développement sur le soutien pour la mise en œuvre, dans le cadre desquelles les participants se sont appuyés sur un manuel préparé par le Mécanisme sur l'état d'avancement actuel de la mise en œuvre pour chaque Membre participant (sur la base des notifications) afin de faciliter les conversations. Dans le cadre de ces groupes de travail, les participants ont débattu de leurs expériences, de leurs difficultés et de leurs préoccupations concernant l'assistance technique et le soutien

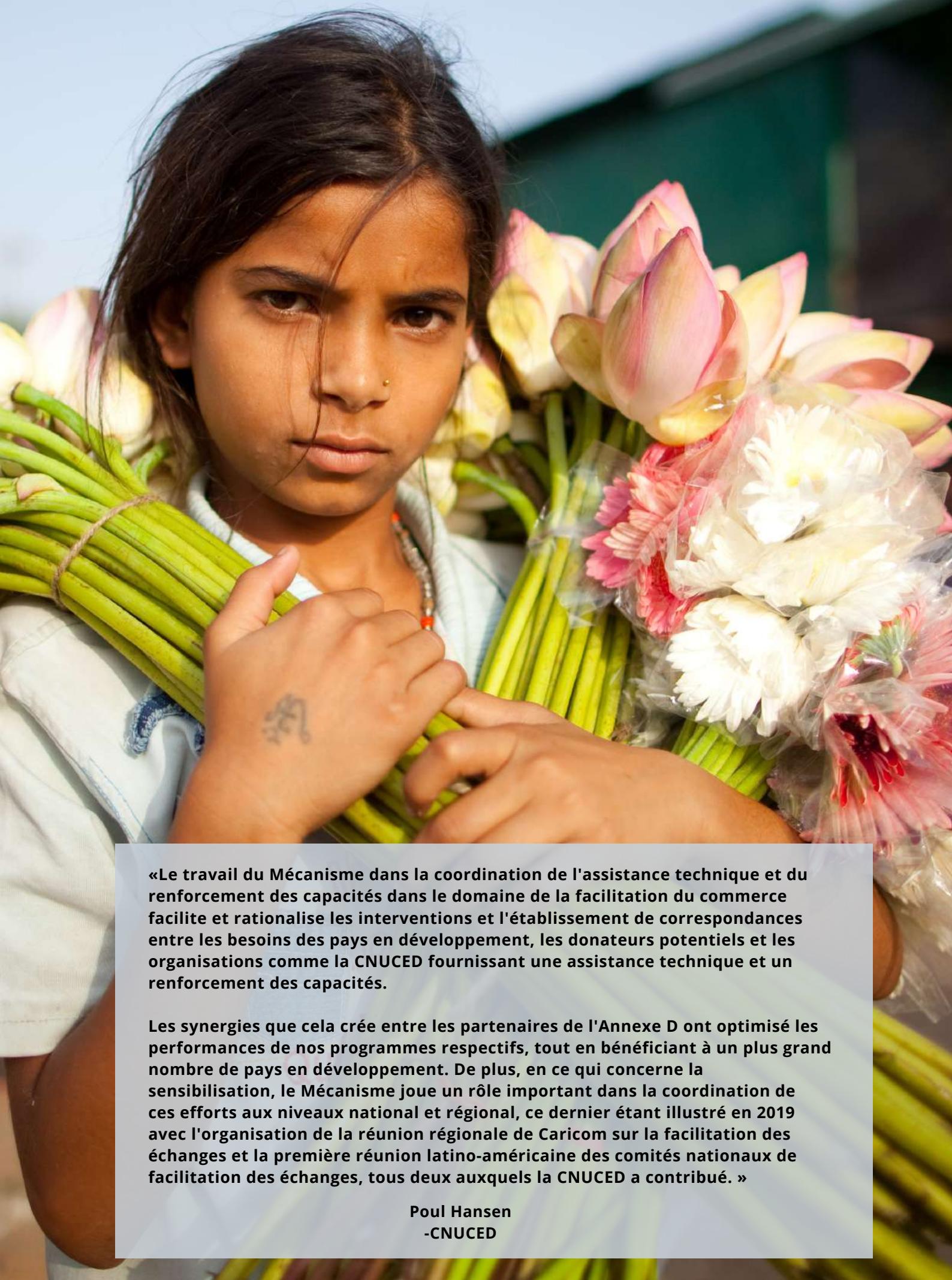
pour le renforcement des capacités (AT/RC) en matière de mise en œuvre de l'AFE, et des succès obtenus. Ces discussions ont préparé les Membres qui avaient des questions spécifiques à participer le plus efficacement possible à la session spécifique qui s'est tenue immédiatement après la réunion du Comité de la facilitation des échanges du 16 octobre 2019. Des représentants de l'Australie, de l'UE, du Royaume Uni, des États Unis et du Groupe de la Banque mondiale ont répondu aux questions soulevées dans le cadre de la session de discussion en groupe de travail et ont décrit leurs programmes d'assistance pertinents. Des représentants d'organisations régionales, de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté de développement de l'Afrique austral (SADC) et de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont également fait des interventions concernant leurs expériences en matière d'obtention d'une assistance au niveau régional et de soutien à leurs membres au niveau national. Cette session en groupe de travail a été immédiatement suivie d'une réception qui a permis des discussions individuelles avec les donateurs.

**Résultat:** L'ensemble des participants qui ont donné leur avis ont dit que ces sessions avaient répondu à leurs attentes en termes d'apprentissage ou les avaient dépassées, et tous ont indiqué qu'ils recommanderaient ces sessions à leurs collègues. Bien que des décalages soient inévitables et que les causes et les effets puissent être difficilement identifiables, le Mécanisme a maintenu le contact avec les participants et poursuit ses efforts pour identifier tout projet de mise en œuvre de l'AFE issu de ces sessions.

#### Atelier sur l'évaluation des besoins/les notifications au titre de l'AFE, 6 9 décembre, Bangui (République centrafricaine)

À la demande de la République centrafricaine, des fonctionnaires du Secrétariat de l'OMC et deux experts douaniers accrédités par l'OMD ont examiné avec des fonctionnaires les articles de l'AFE en vue d'aider la République centrafricaine à présenter ses notifications pour les catégories A, B et C, y compris d'identifier dans quels domaines un soutien extérieur était le plus nécessaire et de quel type il devrait être.

**Résultat:** La République centrafricaine, qui est un PMA, a présenté sa notification concernant la mise en œuvre au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC, qui désigne ses engagements relevant des catégories B et C, y compris ses besoins en matière d'AT/RC et les dates de mise en œuvre définitive pour ses engagements de la catégorie B, dans la semaine qui a suivi cette activité. Il s'agissait d'une étape nécessaire pour débloquer l'assistance disponible pour la mise en œuvre de l'AFE. Au cours de l'atelier, avec l'aide d'un fonctionnaire de l'OMC, la République centrafricaine a également présenté une manifestation d'intérêt comme première étape en vue de la demande d'un don au titre du Mécanisme.



**«Le travail du Mécanisme dans la coordination de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans le domaine de la facilitation du commerce facilite et rationalise les interventions et l'établissement de correspondances entre les besoins des pays en développement, les donateurs potentiels et les organisations comme la CNUCED fournissant une assistance technique et un renforcement des capacités.**

**Les synergies que cela crée entre les partenaires de l'Annexe D ont optimisé les performances de nos programmes respectifs, tout en bénéficiant à un plus grand nombre de pays en développement. De plus, en ce qui concerne la sensibilisation, le Mécanisme joue un rôle important dans la coordination de ces efforts aux niveaux national et régional, ce dernier étant illustré en 2019 avec l'organisation de la réunion régionale de Caricom sur la facilitation des échanges et la première réunion latino-américaine des comités nationaux de facilitation des échanges, tous deux auxquels la CNUCED a contribué. »**

**Poul Hansen  
-CNUCED**



## RATIFICATION & NOTIFICATIONS

Ce domaine d'activité comprend les activités nationales et régionales visant à soutenir la ratification et l'achèvement par les Membres de leurs instruments d'acceptation et le respect des délais pour la présentation des notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC. L'année 2019 étant la deuxième année complète de mise en œuvre de l'AFE et comprenant deux délais de notification, c'est dans ce domaine d'activité qu'a été organisé l'essentiel des activités du Mécanisme en 2019. Le Mécanisme a organisé 9 activités dans ce domaine en 2019, auxquelles plus de 350 personnes ont participé.

**Résultat principal:** Ces activités ont contribué directement à la présentation au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC de 59 notifications par des Membres qui y avaient participé





**Atelier national sur la mise en œuvre de l'AFE, 24 et 25 janvier, Saint Kitts et Nevis**

À la demande de Saint Kitts et Nevis, un fonctionnaire de l'OMC a organisé un atelier en coopération avec un représentant régional d'une grande organisation du secteur privé sur l'AFE, les problèmes et les avantages liés à la mise en œuvre et les prescriptions en matière de notification. Y ont participé 24 fonctionnaires et représentants du secteur privé, dont la plupart étaient membres du CNFE.

**Résultat:** Dans les huit semaines qui ont suivi, Saint Kitts et Nevis a présenté des notifications en matière de transparence et concernant les points de contact des donateurs au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

**Sessions sur les notifications dans le cadre d'un atelier régional de la CARICOM, 28 janvier 1er février, Sainte Lucie<sup>12</sup>**

À la demande des Membres et en coordination avec le secrétariat de la CARICOM et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), des fonctionnaires de l'OMC, en collaboration avec des représentants d'organisations partenaires internationales et régionales, ont organisé un atelier d'une semaine, destiné à une centaine de fonctionnaires et de représentants du secteur privé, sur les comités nationaux de la facilitation des échanges de 14 États, dont un PMA. L'atelier comprenait des sessions spécifiques sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE au niveau régional et, plus généralement, sur le processus de notification.

**Résultat:** Dans les 12 semaines qui ont suivi, 6 Membres de l'OMC qui avaient participé à l'atelier ont présenté au total 9 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC, comme ils s'y étaient tous engagés à le faire dans les observations qu'ils avaient formulées lors de la session d'évaluation finale de l'atelier.

**Atelier national sur la mise en œuvre de l'AFE, 27 29 mars, Katmandou (Népal)**

À la demande du Népal, des fonctionnaires de l'OMC et du Groupe de la Banque mondiale ont élaboré et organisé un atelier sur l'AFE à l'intention de 38 fonctionnaires, comprenant un examen détaillé de l'incidence et des avantages de l'Accord, de ses dispositions et de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE et, plus particulièrement, des notifications au titre de la section II de l'AFE pour les PMA Membres de l'OMC et du rôle et du fonctionnement des CNFE.

**Résultat:** Grâce aux activités de suivi du Groupe de la Banque mondiale, le Népal a présenté sa notification concernant la mise en œuvre à la mi octobre 2019, soit six mois après l'activité; c'est pourquoi celle-ci ne figure pas dans la total global.

**Retraite des PMA sur les notifications au titre de l'AFE, 14 et 15 juin, Lausanne (Suisse)<sup>13</sup>**

À la demande du Groupe des PMA de l'OMC, l'OMC a organisé pour celui-ci une retraite sur l'AFE et notamment les prescriptions en matière de notification. Celle-ci a été organisée en coopération avec plusieurs partenaires visés à l'Annexe D. Aux fins de cet atelier, le Secrétariat de l'OMC avait préparé des manuels indiquant la situation actuelle de chaque Membre participant en matière de notification.

**Résultat:** Dans les 12 semaines qui ont suivi, 3 Membres participants ont présenté au total 7 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC

<sup>12</sup> POUR UN RÉSUMÉ DÉTAILLÉ DE CET ATELIER, Y COMPRIS DES LIENS VERS LES DIFFÉRENTES SESSIONS, VÉUILLEZ VOUS REPORTER À LA PAGE 30

<sup>13</sup> POUR UN RÉSUMÉ DÉTAILLÉ DE LA RETRAITE, VÉUILLEZ VOUS REPORTER À LA PAGE 31

**81 NOTIFICATIONS DE MISE  
EN OEUVRE REÇU EN 2019**





### Identification des besoins en matière d'assistance au titre de la catégorie C et atelier sur le soutien aux CNFE, 17-21 juin, Barbade

À la demande du comité national de la facilitation des échanges de la Barbade, le Mécanisme a engagé un consultant<sup>14</sup> pour aider les 37 fonctionnaires et représentants du secteur privé à élaborer leurs notifications au titre de la section II de l'AFE pour les pays en développement Membres de l'OMC, en mettant en particulier l'accent sur l'identification du type d'AT/RC nécessaire pour la mise en œuvre des dispositions de la catégorie C.

**Résultat:** Dans les huit semaines qui ont suivi, la Barbade a présenté sa notification concernant la mise en œuvre au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

### Atelier sur les notifications du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), 22 juillet, Genève (Suisse)

En réponse aux déclarations des Membres dans le cadre du Comité de la facilitation des échanges soulignant l'importance de la date limite du 22 août pour la notification des dates définitives concernant les dispositions de la catégorie C et à la demande du Groupe ACP de l'OMC, le Mécanisme a organisé un atelier sur ces prescriptions en matière de notification et préparé des manuels individuels détaillant la situation actuelle de chaque pays ACP Membre. Dix-sept participants représentant 13 Membres et 2 groupes (ACP et OECO) ont assisté à l'atelier. Des conseils détaillés ont été donnés concernant l'échéance à venir et la procédure de notification et des réponses détaillées aux questions des Membres ont également été apportées. La session a été diffusée en direct et enregistrée pour que les Membres puissent la partager avec leurs CNFE dans les capitales et qu'elle reste accessible aux personnes situées dans d'autres fuseaux horaires. Parallèlement, l'accès a été limité aux seuls pays ACP Membres afin d'encourager une discussion franche et ouverte.

**Résultat:** Dans les 12 semaines qui ont suivi, 9 Membres participants ont présenté des notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC. Trente notifications supplémentaires ont par la suite été présentées par des pays ACP Membres qui n'avaient pas participé, aussi ces notifications ne sont elles pas incluses dans le décompte global. Néanmoins, ces Membres ont clairement bénéficié des orientations communiquées au Secrétariat ACP dans le cadre de l'atelier ainsi que de la mise en ligne ultérieure de la session.

### Atelier national sur la mise en œuvre de l'AFE, 17 juillet, Santo Domingo (République dominicaine)

À la demande du comité national de la facilitation des échanges de la République dominicaine, un fonctionnaire de l'OMC a participé à cet atelier organisé par l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID), présentant un exposé à 75 fonctionnaires et représentants du secteur privé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE et donnant des orientations concernant la procédure de notification.

**Résultat:** Dans les six semaines qui ont suivi, la République dominicaine a présenté trois notifications concernant les dates de mise en œuvre définitive des dispositions désignées comme relevant des catégories B et C, ainsi que des notifications concernant les points de contact des donateurs et en matière de transparence pour quatre dispositions. Ces notifications ont marqué l'acquittement par la République dominicaine de ses obligations en matière de notification au titre de l'AFE.

### Sessions sans inscription consacrées aux notifications au titre de l'AFE, 30 juillet et 6 et 13 août, Genève (Suisse)

Sur la base des délais prévus dans l'AFE et en réponse aux déclarations des Membres dans le cadre du Comité de la facilitation des échanges soulignant l'importance de la date limite du 22 août pour la notification des dates définitives concernant les dispositions de la catégorie C, le Mécanisme a organisé des sessions individuelles pour les Membres ayant des questions concernant l'état d'avancement de leur mise en œuvre de l'AFE et la procédure de notification. Des manuels individuels avaient été préparés pour chaque Membre qui s'étaient inscrits et les fonctionnaires de l'OMC ont rencontré au total 16 Membres au cours de ces 3 jours, donnant des indications précises en réponse aux questions qui leur avaient été adressées.

**Résultat:** Sur les 16 Membres qui avaient participé à ces sessions, 15 ont par la suite notifié leurs dates définitives pour les dispositions désignées comme relevant de la catégorie C dans les délais; un Membre l'avait déjà fait.

<sup>14</sup> Après consultation, le MÉCANISME n'a pas été en mesure d'identifier un partenaire pour fournir cette assistance et a par conséquent engagé à la place un consultant pour fournir celle-ci. Le MÉCANISME ne conseille pas les Membres sur la façon de mettre en œuvre les différentes dispositions de l'AFE.

**49 NOTIFICATIONS DE TRANSPARENCE  
REÇU EN 2019**





**Soutien en matière de notification dans le cadre de la Semaine de la facilitation des échanges, fonctionnaires en poste dans les capitales, 14-18 octobre, Genève (Suisse)**

Veuillez vous reporter à la description de la manifestation dans son ensemble dans la rubrique Domaine d'activité A à la page 32 ci dessus. Des ateliers ont également été organisés et des indications individuelles ont été données aux Membres concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE et la procédure de notification.

**Résultat:** Dans les 8 semaines qui ont suivi, 12 Membres qui avaient participé aux ateliers ont présenté 13 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.





en 2019:  
**8 RATIFICATIONS REÇUES**



## SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Ce domaine d'activité comprend les activités thématiques portant sur des questions spécifiques liées à la mise en œuvre de l'AFE; il détaille également le soutien fourni pour la mise en place et le développement des CNFE; et il couvre la mise à jour et le maintien du site Web du Mécanisme.

En 2019, le Mécanisme a organisé 7 activités dans ce domaine, auxquelles environ 400 personnes ont participé.

**Résultat principal: Les activités dans ce domaine ont contribué à la présentation au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC de 14 notifications par des Membres qui y avaient participé.**



**Sessions consacrées au Comité national de la facilitation des échanges dans le cadre d'un atelier régional de la CARICOM, 28 janvier 1er février, Sainte Lucie**

Veuillez vous reporter à la description dans la rubrique Domaine d'activité B à la page 30. Le programme a majoritairement été consacré à des sessions destinées à soutenir la coopération entre les organismes présents aux frontières et au fonctionnement des comités nationaux et régionaux de la facilitation des échanges.

**Résultat:** La CARICOM a tenu la première réunion de son comité régional de la facilitation des échanges immédiatement après cet atelier; des fonctionnaires de l'OMC et des experts y ont participé et ont fourni un soutien et des conseils supplémentaires pour son développement. 96% des participants ont estimé que l'atelier avait dépassé (62%) ou largement dépassé (37%) leurs attentes en matière d'apprentissage.

**Atelier de partage d'expériences sur la mise en œuvre des dispositions de l'AFE pour appuyer l'application de l'Accord sur l'évaluation en douane, 11 15 février, Genève (Suisse)**

À la demande des Membres des deux Comités, un atelier a été organisé qui a permis à des experts douaniers de présenter des exposés à l'occasion d'un atelier pour examiner et étudier les synergies dans la mise en œuvre des deux Accords et soutenir la présentation de notifications aux deux Comités<sup>15</sup>, ainsi que d'assister aux réunions du Comité de la facilitation des échanges et du Comité de l'évaluation en douane de l'OMC. L'assistance du Mécanisme a été accordée prioritairement aux PMA Membres qui représentaient quatre des neuf experts présents ayant bénéficié d'une aide. La participation de deux organisations régionales a été soutenue en raison de leur capacité à partager les meilleures pratiques de leurs États membres et à faire connaître les meilleures pratiques à ces derniers, et à multiplier les résultats positifs.

**Résultat:** Dans les 12 semaines qui ont suivi, 2 Membres qui avaient participé à l'atelier ont présenté 3 notifications au Comité de la facilitation des échanges.

**Manifestation entre pairs dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC, 2 juillet, Genève (Suisse)**

À la demande des partenaires du Programme de soutien pour la facilitation des échanges (TFSP) du Groupe de la Banque mondiale, le Mécanisme a organisé cette session au cours de la semaine consacrée à l'Examen global biennal de l'Aide pour le commerce. Le TFSP a parrainé la participation de 50 personnes en provenance de 16 Membres, dont 9 PMA,

à cette manifestation et pendant toute la durée de la semaine consacrée à l'Aide pour le commerce. Les exposés du Groupe de la Banque mondiale et des fonctionnaires de l'OMC ont porté sur la compréhension des prescriptions législatives, le suivi et l'évaluation des réformes liées à l'AFE et les prescriptions et procédures en matière de notification

**Résultat:** Dans les huit semaines qui ont suivi, quatre Membres qui avaient participé à l'atelier ont présenté cinq notifications au Comité de la facilitation des échanges.

**"Une facilitation en or" dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC, 4 juillet, Genève (Suisse)**

Suite au succès remporté par un concours sur la facilitation des échanges qui avait été organisé par l'OMC et le Groupe de la Banque mondiale à l'occasion de la manifestation de 2017 relative à l'Aide pour le commerce, il a été demandé au Mécanisme d'organiser une activité similaire en 2019. La facilitation des échanges constitue un volet important de l'Aide pour le commerce et c'était l'occasion de profiter de la présence d'un grand nombre de personnes à cette manifestation. Une vue d'ensemble de l'AFE de l'OMC, y compris des renseignements sur les avantages de sa mise en œuvre, a été présentée à un public n'ayant pas le même niveau de connaissances préalables dans le cadre d'un jeu opposant deux équipes basé sur le format d'une émission télévisée populaire appelée "Une famille en or". En outre, il s'agissait d'une occasion non négligeable de montrer les liens solides nécessaires entre les organisations internationales, les partenaires de développement, les pays en développement Membres de l'OMC et le secteur privé, lesquels sont tous essentiels à la mise en œuvre de l'Accord. Tous ces groupes de parties prenantes étaient représentés dans les deux équipes de cinq participants qui devaient deviner les réponses données à une enquête sur la facilitation des échanges réalisée en amont. Cette manifestation a été organisée par l'OMC et le Groupe de la Banque mondiale et les participants provenaient de l'OECO, de la CNUCED, du gouvernement du Monténégro, du Département du développement international du Royaume Uni, de l'USAID, de DHL, de Global Express Association, de l'Organisation internationale de normalisation, de l'OMD, du Forum économique mondial et du gouvernement de la Zambie.

**Résultat:** La manifestation s'est tenue dans l'atrium de l'OMC devant un public d'une centaine de personnes. Les retours de tous les participants ont été unanimement positifs et ont identifié comme résultats spécifiques une meilleure compréhension de l'Accord et un renforcement des liens avec les principaux collaborateurs.

<sup>15</sup> Un programme détaillé de l'atelier est disponible à l'adresse suivante: [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/cusval\\_e/workshop\\_programme\\_14022019\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/cusval_e/workshop_programme_14022019_e.pdf)

**14 NOTIFICATIONS REÇUES DIRECTEMENT LIÉES AUX  
MEMBRES PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS DIRIGÉES PAR  
LE MÉCANISME**





**Soutien aux CNFE dans le cadre de la Semaine de la facilitation des échanges, fonctionnaires en poste dans les capitales, 14 18 octobre, Genève (Suisse)**

Please refer to the description of the overall event under Workstream A on page 32. Sessions and guidance were also provided to Members on the establishment and development of NTFCs.

**Outcome: Formal and informal feedback on this activity was unanimously positive. Participants and committee delegates found that the inclusion of TF experts greatly added value to the technical discussions that took place in the Committee. 100% of participants indicated that the sessions met or exceeded their expectations of learning outcomes; 100% would recommend future iterations to a colleague.**

**Atelier national sur la mise en œuvre de l'AFE, 21 et 22 novembre, San Salvador (El Salvador)**

À la demande du gouvernement d'El Salvador, un fonctionnaire de l'OMC a participé à cet atelier organisé par l'USAID et présenté un exposé à 66 fonctionnaires et représentants du secteur privé sur la mise en place et le renforcement du CNFE d'El Salvador.

**Résultat:** Tous les participants ont indiqué que l'atelier avait renforcé leur compréhension de l'AFE et de sa mise en œuvre (40% d'accord, 60% tout à fait d'accord).

**Atelier régional sur la coopération entre les organismes présents aux frontières avec l'Association latino américaine d'intégration (ALADI), 25 29 novembre, Montevideo (Uruguay)<sup>16</sup>**

À la demande des Membres et grâce au financement du Mécanisme en coordination avec le secrétariat de l'ALADI, des fonctionnaires de l'OMC et des représentants d'organisations partenaires internationales et régionales ont animé un atelier d'une semaine consacré aux CNFE de 18 Membres qui a accueilli 85 fonctionnaires et représentants du secteur privé. À la demande des Membres, le programme de cette activité avait été principalement axé sur le soutien au développement des CNFE. Des orientations ont également été données concernant la situation générale, les prescriptions en matière de notification et la procédure de présentation et les dispositions les plus notifiées dans la région au titre de la catégorie C. La possibilité de bénéficier d'un soutien des donateurs, y compris d'une assistance Sud Sud, a également été mise en avant.

**Résultat:** Dans les 12 semaines qui ont suivi, 5 Membres qui avaient participé à l'atelier ont présenté au total 6 notifications en matière de transparence au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC. 93% des participants avaient indiqué que les sessions avaient satisfait (63%) ou dépassé (30%) leurs attentes en termes d'apprentissage et 97% recommanderaient un atelier similaire à leurs collègues. Dans leurs commentaires fournis lors de la réunion du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC de février 2020, les Membres de l'ALADI avaient souligné l'incidence positive de l'atelier et s'étaient dits intéressés à poursuivre la collaboration avec le Mécanisme en vue de mettre en place une plate forme destinée à la communication et à l'échange de meilleures pratiques entre les CNFE de la région.

<sup>16</sup>Pour un résumé détaillé de cet atelier, veuillez vous reporter à la page 34



# LE SITE WEB DU MÉCANISME

est resté la principale source d'informations sur l'Accord ainsi que d'actualités et de ressources liées à celui ci

**Résultat principal: En 2019, le site Web a été consulté par 74 112 visiteurs, générant au total 151 799 consultations uniques de pages. Cela représentait une augmentation de 69% du nombre de visiteurs par rapport à 2018. Une stratégie de communication a été établie et prévoit le développement et l'amélioration du site.**

Par rapport aux statistiques de 2018, le nombre d'utilisateurs a considérablement augmenté, progressant de 69%. Le nombre de pages consultées a également augmenté, progressant de 28% par rapport à 2018.

Une stratégie de communication a été lancée en 2019 et prévoit des éléments qui commenceront à être mis en œuvre en 2020 pour rendre le site Web plus accessible et plus utile aux visiteurs.

Les principales fonctions du site Web du Mécanisme ont continué d'être le soutien à la réalisation des quatre objectifs de l'AFE, principalement par la diffusion d'informations et de ressources sur l'Accord et le soutien à la mise en œuvre grâce au partage d'informations et à la coordination des efforts d'assistance technique.

**74,112 visiteurs**

**151,799 consultations uniques de pages**



### Les 10 pages les plus visitées en 2019

1. Version espagnole de la page consacrée à l'Association du transport aérien international (IATA)
2. Page d'accueil
3. Page consacrée à l'AFE
4. Page consacrée aux notifications
5. Version espagnole de la page consacrée à l'Accord
6. Page consacrée aux ratifications
7. Page consacrée aux ressources des articles
8. Version espagnole de la page consacrée à l'OMD
9. Page d'accueil en espagnol
10. Version anglaise de la page consacrée à l'IATA

### Les 10 principaux pays des visiteurs en 2019

1. Mexique
2. États-Unis
3. Colombie
4. Pérou
5. Suisse
6. Inde
7. Équateur
8. Indonésie
9. France
10. Espagne

# Participation à des manifestations extérieures

Des fonctionnaires de l'OMC sont souvent invités à intervenir lors de manifestations organisées par d'autres parties prenantes intervenant dans la facilitation des échanges, y compris des manifestations nationales et régionales, des manifestations thématiques et des manifestations organisées par des organisations internationales sur la mise en œuvre de l'AFE. Ces manifestations, regroupées dans le domaine d'activité D, peuvent fournir au Mécanisme un moyen peu coûteux de faire passer son message à un grand nombre de participants, sans l'incidence plus importante sur les ressources qu'auraient l'organisation et le financement d'un atelier ou d'un séminaire à part.

Le nombre de demandes et d'invitations à intervenir reçues tout au long de l'année est bien plus élevé que le nombre de fonctionnaires de l'OMC en mesure d'y répondre. Lorsqu'elles correspondent davantage au mandat ou aux fonctions d'autres organisations ou de l'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC par exemple, ces demandes sont transmises en conséquence. Les invitations à des manifestations n'ayant pas de lien évident avec le mandat énoncé dans l'AFE de l'OMC sont refusées.

**Résultat principal: En 2019, des fonctionnaires de l'OMC ont participé à 11 manifestations au titre de ce domaine d'activité, auxquelles plus de 1 000 personnes ont participé. Ces manifestations ont contribué à la présentation d'un instrument de ratification et de 24 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.**





### Groupe de travail sur l'AFE de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), 4 6 mars, Bruxelles (Belgique)

À l'invitation de l'organisateur, un fonctionnaire de l'OMC a présenté un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE, en se concentrant sur les notifications, devant plus d'une centaine de participants représentant des membres de l'OMD, des organisations internationales et des associations du secteur privé.

**Résultat:** Cette activité a directement contribué à l'une des tâches principales du MÉCANISME, à savoir coordonner le soutien des organisations internationales pour la mise en œuvre de l'AFE; parallèlement, cette activité a contribué à renforcer les capacités des participants.

Promotion de la connectivité économique dans l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), manifestation sur la facilitation des échanges, 26 mars, Vienne (Autriche)

Cette manifestation a été consacrée à l'échange de meilleures pratiques sur le fonctionnement des CNFE ou d'organismes de même type. Parmi les participants figuraient des représentants d'organismes publics et d'associations professionnelles du Bélarus, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Moldova, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, ainsi que des délégations de plusieurs autres États participant à l'OSCE. L'OMC a donné un aperçu général de l'AFE et fait le point sur la situation, y compris les prescriptions en matière de notification. Elle a également animé une table ronde avec les donateurs sur les enjeux et les recommandations pour la région.

Parmi les conclusions de l'atelier figuraient la nécessité d'une participation du secteur privé au CNFE, d'une volonté politique au plus haut niveau, d'un programme à long terme pour les CNFE, de méthodes pour mesurer leur impact, d'activités de renforcement des capacités des CNFE et de financer les CNFE et de veiller à leur fiabilité et à leur transparence.

**Résultat:** Dans les 16 semaines qui ont suivi, un Membre participant a communiqué son instrument de ratification et un autre a présenté une notification au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

### Atelier national sur la facilitation des échanges destiné au secteur privé et aux membres du Comité national de la facilitation des échanges, 29 avril 2 mai, Guayaquil et Quito (Équateur)

À l'invitation de l'Équateur, un fonctionnaire de l'OMC a présenté des exposés lors de deux manifestations visant à soutenir la mise en place et le développement du Comité national de la facilitation des échanges d'un Membre ayant récemment ratifié<sup>17</sup> l'Accord. Les participants représentaient principalement le secteur privé à Guayaquil et le CNFE à Quito. L'OMC a donné un aperçu général de l'AFE et fait le point sur la situation, y compris sur les prescriptions en matière de notification et les enjeux et recommandations pour les CNFE.

**Résultat:** Dans les huit semaines qui ont suivi, l'Équateur a présenté sa notification en matière de transparence au titre de l'article 10:6.2 de l'AFE.

### Manifestation régionale du Groupe de la Banque mondiale sur la facilitation des échanges consacrée à la mesure de la performance des organismes présents aux frontières, 22 et 23 mai, Vienne (Autriche)

À l'invitation des organisateurs, un fonctionnaire de l'OMC a fait un exposé visant à mieux faire comprendre les avantages de la mise en œuvre de l'AFE et les prescriptions en matière de notification de l'Accord, y compris les délais, aux membres des CNFE et au secteur privé, et présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE ainsi que la procédure formelle de présentation des notifications aux principales parties prenantes de sept régions, dans une région qui n'a pas l'habitude d'accueillir des manifestations consacrées à la mise en œuvre de l'AFE.

**Résultat:** Dans les 10 semaines qui ont suivi, un Membre participant a présenté 2 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

### Les règles de l'OMC et le nouvel accord sur la facilitation des échanges, 27 juin, Mexico City (Mexique)

À l'invitation du Mexique, un fonctionnaire de l'OMC a donné un aperçu général de l'AFE et fait le point sur la situation, y compris sur les prescriptions en matière de notification, devant un auditoire composé de fonctionnaires et de représentants du secteur privé.

**Résultat:** Il s'agissait d'une occasion importante et peu coûteuse de dialoguer avec le secteur privé dans un pays Membre de l'OMC qui a des relations commerciales importantes avec de nombreux pays en développement de la région.

### Forum Asie Pacifique sur la facilitation des échanges 2019, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), 17 et 18 septembre, New Delhi (Inde)

Le Forum Asie Pacifique sur la facilitation des échanges est la principale plate forme régionale pour l'échange de renseignements, de données d'expérience et de pratiques en matière de facilitation des échanges. À l'invitation des organisateurs, un fonctionnaire a fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE, en se concentrant sur les notifications, devant 200 participants en provenance de plus d'une trentaine de pays représentant les administrations des douanes, les ministères du commerce et des organisations commerciales et du secteur privé. De nombreuses organisations visées à l'Annexe D chargées de mettre en œuvre l'AFE aux niveaux régional et mondial étaient également représentées. Le Mécanisme a soutenu la participation de six Membres de l'OMC, dont deux pays les moins avancés (PMA) qui sans quoi n'auraient pas pu participer à cette manifestation.

**Résultat:** Cette activité a directement contribué à l'une des tâches principales du MÉCANISME, à savoir coordonner le soutien des organisations visées à l'Annexe D pour la mise en œuvre de l'AFE. Dans les 12 semaines qui ont suivi, 7 Membres participants ont présenté 9 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.



**L'avenir des douanes dans l'UE à l'horizon 2040, 13 et 14 mai et 17 et 18 septembre, Bruxelles (Belgique)**

À l'invitation de la Commission européenne, un donateur du Mécanisme et un fonctionnaire de l'OMC ont participé à deux sessions portant sur l'avenir des procédures douanières dans l'Union européenne, qui est le principal partenaire commercial des PMA et d'un grand nombre de pays en développement Membres. En assistant à ces deux manifestations et en faisant le point sur ses activités, le Mécanisme a pu se coordonner avec de nombreux partenaires de développement soutenant la mise en œuvre de l'AFE.

**Résultat:** Les renseignements recueillis lors de ces deux manifestations ont été précieux pour faire en sorte que des réponses pertinentes et actualisées soient fournies aux demandes de soutien à la mise en œuvre des Membres. Il s'agissait également d'une occasion importante de renforcer davantage la fonction de coordination du Mécanisme dans le domaine du soutien à la mise en œuvre de l'AFE.

**Alliance africaine pour le commerce électronique – Conférence sur le guichet unique, 17 19 septembre, Yaoundé (Cameroun)**

À l'invitation des organisateurs, un fonctionnaire de l'OMC a présenté un exposé portant sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE et les notifications aux principales parties prenantes au titre de l'AFE devant 400 participants représentant 20 pays africains, dans une région qui avait besoin d'un soutien important pour mettre en œuvre l'AFE compte tenu du nombre de dispositions désignées comme relevant de la catégorie C au titre de l'Accord.

**Résultat:** Dans les 12 semaines qui ont suivi, 9 Membres participants ont présenté 11 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

**Session du Comité de la CCI sur les douanes et la facilitation des échanges, 29 et 30 octobre, Hô Chi Minh Ville (Viet Nam)**

À l'invitation des organisateurs, un fonctionnaire de l'OMC a fait le point sur la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et souligné les progrès réalisés et le chemin qu'il restait à parcourir, en insistant en particulier sur les délais de notification à venir, les défis connexes et le soutien en matière d'assistance technique disponible. La réunion comprenait également des sessions sur les zones douanières spéciales/zones franches, la Convention de Kyoto révisée, le commerce électronique (Cadre de normes de l'OMD pour le commerce électronique transfrontalier), les opérateurs

économiques agréés et les Incoterms 2020 et leur incidence sur les douanes. Le Mécanisme a également participé à la session de présentation organisée par l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges portant sur le projet vietnamien destiné à aider le pays à réduire la congestion dans ses ports. L'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges a collaboré avec le gouvernement et le secteur privé à la mise en œuvre d'un système moderne de cautionnement douanier pour le dédouanement conditionnel des marchandises. Une fois pleinement mis en œuvre, ce nouveau système permettra aux négociants d'acheter des cautions pour garantir le paiement des droits et impositions ainsi que le respect de la réglementation afin d'accélérer le dédouanement de leurs marchandises. La session de présentation a réuni des représentants du gouvernement et des entreprises pour présenter le système de cautionnement douanier et examiner ses avantages pour les organismes présents aux frontières et les négociants vietnamiens.

**Résultat:** Cette activité a directement contribué à l'une des tâches principales du MÉCANISME, à savoir coordonner le soutien des organisations internationales pour la mise en œuvre de l'AFE.

**Cours d'autonomisation à l'intention des coordonnateurs nationaux du transit dans le cadre de l'AFE, 5 7 novembre, Johannesburg (Afrique du Sud)**

Le Mécanisme a soutenu la participation de deux experts du Zimbabwe à un cours de trois jours visant à former les coordonnateurs du transit actuels et futurs dans le cadre de l'AFE. La formation dispensée aux experts participants dans le cadre du cours d'autonomisation était destinée à:

- 1) Aider les pays en développement et les pays les moins avancés à comprendre le rôle et les fonctions du coordonnateur national du transit, en particulier dans le cadre de l'article 11 de l'AFE de l'OMC.
- 2) Former le coordonnateur national du transit afin qu'il ait une meilleure connaissance des régimes internationaux qui régissent le concept de transit dans le commerce international, pour faire en sorte qu'il soit tenu compte du droit international dans l'évaluation des demandes et propositions et les réponses qui y sont apportées.
- 3) Encourager les pays à notifier les points de contact de leurs coordonnateurs nationaux du transit.
- 4) Examiner et promouvoir le concept de liberté de transit.

**Résultat:** Grâce au soutien du MÉCANISME, deux experts douaniers d'un pays en développement comptant de nombreux partenaires commerciaux parmi les PMA ont pu participer à cette formation et contribuer aux capacités régionales dans ce domaine.



**Semaine du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA). Table ronde sur les politiques commerciales, quatorzième session des Nations Unies et Forum économique du SPECA – "Connectivité: transport durable et facilitation des échanges dans la sous région du SPECA", 18 et 19 novembre, Achgabat (Turkménistan), organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)**

(Les pays du SPECA sont les suivants: Afghanistan; Azerbaïdjan; Kazakhstan; Kirghizistan; Tadjikistan; Turkménistan; et Ouzbékistan.)

Cette semaine du SPECA comprenait trois manifestations différentes, les fonctionnaires chargés de l'exécution ayant participé à toutes ces manifestations et les hauts fonctionnaires au groupe de travail et au Forum.

1. L'OMC, en partenariat avec la CEE et le gouvernement du Turkménistan, a organisé une table ronde sur la politique commerciale consacrée à la mise en œuvre de l'AFE dans la région du SPECA, qui a servi de plate forme pour évoquer les avancées réalisées et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges, en insistant notamment sur la collaboration entre les pays confrontés à ces difficultés, en particulier au niveau de la mise en œuvre pratique et de la coopération entre les négociateurs commerciaux.

2. Le groupe de travail sur le commerce du SPECA soutient la coopération transfrontières et régionale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie centrale, en mettant particulièrement l'accent sur le commerce durable (notamment les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU 17.10 et 17.11). La session s'est concentrée sur le renforcement de ce réseau de coopération sur les questions relatives à la politique commerciale et à l'OMC, sur une stratégie pour la facilitation des échanges, sur la définition de principes pour le commerce durable et sur un projet de recommandations pour réduire les obstacles non tarifaires au commerce dans la région du SPECA. L'OMC a présenté un exposé sur les avantages de la mise en œuvre de l'AFE.

3. L'objectif du Forum était de renforcer les discussions en vue de parvenir à des résultats concrets en termes de stratégie régionale. L'OMC a présenté un exposé sur la mise en œuvre régionale de l'AFE.

**Résultat:** Ces activités ont contribué directement au rôle de renforcement des capacités du Mécanisme pour soutenir la mise en œuvre de l'AFE, y compris sur le plan du renforcement de la volonté politique, de la coopération et de l'efficacité des CNFE. L'activité a permis une meilleure compréhension des avantages d'un renforcement de la coopération régionale, de l'intégration dans le système commercial fondé sur des règles, de la mise en œuvre des mesures prévues dans l'AFE par le biais de stratégies nationales et régionales et du développement de chaînes d'approvisionnement transfrontières par la suppression des obstacles au commerce dans la région pour permettre un accès plus facile aux marchés importants des pays voisins.

.

# 2019

Outre ces activités, des intervenants du Mécanisme ont également participé, sans frais, à 24 autres activités informelles, comme précisé dans l'outil de suivi des activités de 2019 annexé au présent rapport. Ces activités ont soit soutenu les intervenants sur la base d'un financement intégral, soit ont été organisées à Genève, soit ont eu lieu sur la base de conversations non programmées avec des délégués. Comme aucune dépense budgétaire n'a été imputée pour ces activités, aucun résultat spécifique n'a été mesuré les concernant, si ce n'est pour ce qui est de leur contribution globale aux objectifs du Mécanisme visant à soutenir les pays en développement et les PMA Membres à mettre en œuvre l'AFE et à assurer la coordination avec les organisations internationales soutenant la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges.

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

# Activités du Mécanisme: En détail





Après une longue période de planification en collaboration avec le Secrétariat de la CARICOM et la Commission de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO), le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (MÉCANISME) de l'OMC a organisé un atelier sur la mise en œuvre de l'AFE à Sainte Lucie du 28 janvier au 1er février 2019. Cet atelier s'est appuyé sur les enseignements tirés d'un atelier pilote sur la coopération entre les organismes présents aux frontières qui s'est tenu en Afrique du Sud en novembre 2018.

Y ont participé des représentants des principaux organismes présents aux frontières (dans les domaines du commerce, des douanes et des questions SPS et des acteurs du secteur privé) de 14 pays: Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Suriname et Trinité et Tobago.

Outre les organisateurs ci dessus, y ont aussi participé des intervenants de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), du Centre du commerce international (ITC), de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA), de DHL, du Groupe de la Banque mondiale, de l'Association latino américaine des sociétés d'expédition express (CLADEC), de la CNUCED, du Département du développement international du Royaume Uni et de l'Union européenne.

#### **Résumé de l'information en retour sur la base du formulaire d'évaluation rempli par les participants:**

- 73 des 83 participants ont rempli le formulaire d'information en retour (88%).

## **ATELIER "L'ACCORD DE L'OMC SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES: FAVORISER UNE MISE EN ŒUVRE STRATÉGIQUE ET EFFICACE DANS LA CARICOM"**

**SAINTE LUCIE, 28 JANVIER – 1ER FÉVRIER 2019**

- Parmi eux, 96% jugeaient que l'atelier avait largement dépassé (37%) ou dépassé (62%) leurs attentes. Seuls deux participants estimaient que leurs attentes n'avaient pas été satisfaites.

- Toutes les sessions peuvent être qualifiées de réussite, pas plus de deux participants ayant indiqué que leurs besoins n'avaient pas été satisfaits pour chacune de ces sessions. Les participants ont globalement indiqué que toutes les sessions avaient dépassé leurs attentes. Cela est particulièrement positif, compte tenu des différents organismes et ministères représentés par les participants.

- S'agissant des dispositions logistiques de l'atelier, 88% des personnes ayant répondu jugeaient que celles-ci avaient largement dépassé (34%) ou dépassé (52%) leurs attentes. Seuls trois participants estimaient que leurs attentes n'avaient pas été satisfaites.

#### **Résultats**

Depuis sa conclusion, 7 Membres de l'OMC ayant participé à l'atelier (soit plus de la moitié des participants) ont présenté au total 10 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC. Ces sept Membres s'étaient engagés à notifier dans leurs observations formulées lors de la session d'évaluation finale de l'atelier et ont par la suite tenu parole en présentant des notifications dans un bref délai.

**En détail**

## DEUXIÈME RETRAITE ANNUELLE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES ET LES QUESTIONS RELATIVES AUX PMA LAUSANNE (SUISSE), 14 ET 15 JUIN 2019

La deuxième retraite sur l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges à l'intention des pays les moins avancés s'est tenue à Lausanne (Suisse) les 14 et 15 juin 2019. Cette manifestation, à laquelle ont participé 28 délégués en poste à Genève de 26 pays, a été organisée à la demande du Groupe des PMA en collaboration avec le point focal pour le Groupe des PMA, le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (MÉCANISME) de l'OMC et Summit Alliance International (SAI) et financé par le MÉCANISME, le TAF2 du Département du développement international et Australian Aid du Département des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'inauguration de la retraite a été effectuée par S.E. M. Ahmad Makaila, Ambassadeur de la République du Tchad et a été suivie d'exposés du Secrétariat de l'OMC, de l'OMD, de la CNUCED, du Groupe de la Banque mondiale, de la Zambie, de Summit Alliance International et de Mme Mina Aryal, de la Mission du Népal. Les participants ont également partagé activement leurs expériences.

Cette manifestation a porté principalement sur les prescriptions en matière de notification au titre de l'AFE et sur la situation actuelle des PMA Membres en matière de notification, ainsi que sur le processus de recherche de donateurs. Un manuel avait été élaboré pour cette occasion par le Mécanisme précisant la situation actuelle concernant les notifications au titre de l'AFE pour chaque PMA Membre de l'OMC et l'état d'avancement de la mise en œuvre pour chaque disposition de l'AFE. Les organisations internationales ont également présenté le type de soutien qu'elles pouvaient fournir pour aider les PMA dans les processus de notification et de mise en œuvre.

### INFORMATION EN RETOUR DES PARTICIPANTS

- **23 des 28 participants (82%) ont rempli le formulaire d'information en retour.**
- **La retraite a reçu des évaluations positives et donné lieu à des demandes d'organiser d'autres ateliers sur l'Accord sur la facilitation des échanges.**
- **100% des participants ont indiqué qu'ils recommanderaient ce type de manifestations aux Membres de l'OMC.**
- **"Un atelier et des programmes de formation excellents."**
- **"Merci d'organiser ce type d'atelier qui nous permet d'être à jour sur le sujet."**



### RÉSULTATS

Depuis sa conclusion, 10 Membres de l'OMC ayant participé à cet atelier (soit plus de la moitié des participants) ont présenté 16 notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

En détail

# SEMAINE DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES OMC, GENÈVE, 14 18 OCTOBRE 2019

La Semaine de la facilitation des échanges s'est tenue à l'OMC du 14 au 18 octobre 2019. Les activités ont été axées autour de la réunion du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC du 15 octobre et de la session spécifique annuelle du Comité sur l'assistance technique du 16 octobre. Faisant fond sur le succès d'une initiative analogue en 2018, le Mécanisme a financé la participation de fonctionnaires gouvernementaux de plus de 50 PMA et pays en développement Membres de l'OMC ayant des compétences en matière de facilitation des échanges à la réunion d'octobre du Comité de la facilitation des échanges et à la session spécifique annuelle sur l'assistance technique.

Le Mécanisme a invité des donateurs et des partenaires à organiser des sessions ou à proposer des sujets pour des ateliers parallèlement à la réunion du Comité. Cette approche a permis aux partenaires de la facilitation des échanges basés à Genève de tirer parti de la présence d'experts en poste dans les capitales et de maintenir les participants ayant fait le déplacement mobilisés et actifs toute la semaine. Les thèmes abordés par les partenaires ont couvert des sujets aussi divers que les questions relatives à la législation et à la politique et la réunion du groupe d'experts du Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sur l'amélioration de la coopération en matière de transit et de facilitation des échanges. Les pays du Pacifique et les pays insulaires ont aussi participé à des sessions spécifiques portant sur des questions de mise en œuvre de l'AFE les concernant tout particulièrement, y compris l'automatisation et la facilitation des échanges de produits alimentaires et agricoles. Le Département du développement international du Royaume Uni et l'UE ont chacun organisé des séances sur, respectivement, le suivi et l'évaluation et le système des exportateurs enregistrés REX pour les PMA.

Les séances organisées par le Mécanisme ont montré qu'une attention croissante était portée à la mise en œuvre de l'Accord suite aux efforts efficaces déployés pour respecter les délais de présentation des notifications au cours de l'été. Un accent particulier a été mis sur les sessions visant à réunir des partenaires de développement et des Membres nécessitant une assistance pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord désignées comme relevant de la catégorie C, "assistance technique nécessaire pour la mise en œuvre". À cet égard, le lundi 14 octobre s'est terminé par un cocktail, qui a permis la tenue de discussions bilatérales sur les besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités.

Tout au long de la semaine, les Membres ont été encouragés à approcher les donateurs pour parler de leurs besoins sur la base de travaux préparatoires facilités par le Mécanisme – des fiches ont été remplies par les participants préalablement à la semaine indiquant leurs besoins pour la mise en œuvre de l'AFE et comprenant une brochure des donateurs contenant des renseignements actualisés sur leurs programmes d'assistance en matière de facilitation des échanges.



Pour les Membres qui n'ont pas pu définir l'assistance dont ils avaient besoin, l'équipe du Mécanisme organisé des séances individuelles tout au long de la semaine afin de les accompagner dans le processus de présentation d'une manifestation d'intérêt en ligne, qui constitue la première étape dans la demande d'un don au titre du MÉCANISME. Cela a abouti à la présentation d'un nombre record de communications.

En détail

## INFORMATION EN RETOUR DES PARTICIPANTS

- 55 participants (44% de femmes) représentant plus de 50 Membres de l'OMC, dont 23 PMA.
- Les résultats de l'enquête montraient que les sessions avaient répondu aux attentes des participants ou les avaient dépassées.
- 100% des participants ont indiqué qu'ils recommanderaient à leurs collègues de participer à des manifestations futures.
- Les Membres ont noté que l'assistance reçue du Mécanisme avait été essentielle pour leur permettre de présenter avec succès les notifications.

## RÉSULTATS

- Depuis sa conclusion, 12 Membres ont présenté au total 13 notifications, y compris 5 notifications qui ont été présentées ou soutenues par l'intermédiaire de l'équipe du Mécanisme au cours de la semaine.
- 15 Membres qui n'avaient pas été en mesure d'identifier des partenaires de développement ont reçu un soutien pour ce qui est de la présentation de manifestations d'intérêt pour un don au titre du Mécanisme.
- Les Membres ont discuté avec les donateurs et réalisé les premières étapes en vue d'obtenir une assistance. D'autres ont dit souhaiter que leurs experts douaniers prennent part aux futures activités d'assistance technique.

**"Vous organisez toujours les meilleurs ateliers."**

*"Je pensais que nos problèmes étaient uniques, mais j'ai été surpris d'apprendre que tout le monde rencontrait les mêmes problèmes."*

*"Au delà de mes attentes. Des discussions très riches et fructueuses. Excellent travail."*

*"L'atelier m'a aidé à mieux structurer les projets pour obtenir un soutien des donateurs et m'a donné une meilleure idée des sources possibles de financement."*





## ATELIER RÉGIONAL "L'ACCORD DE L'OMC SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES: MEILLEURES PRATIQUES ET DIFFICULTÉS DES COMITÉS NATIONAUX DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES DE L'ALADI" MONTEVIDEO (URUGUAY), 25-29 NOVEMBRE 2019

Au terme d'un intense travail de coordination avec le secrétariat de l'Association latino américaine d'intégration (ALADI), le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (MÉCANISME) de l'OMC a organisé un atelier régional sur la mise en œuvre de l'AFE à Montevideo (Uruguay) du 25 au 29 novembre 2019. L'objectif de l'atelier était de présenter les principales expériences à l'échelle mondiale et régionale en ce qui concerne la mise en place et le fonctionnement des comités nationaux de la facilitation des échanges (CNFE) et de faciliter l'échange de renseignements et de données d'expérience entre les experts des 13 pays membres de l'ALADI ainsi que des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

En détail



Y ont participé des représentants des principaux organismes présents aux frontières (dans les domaines du commerce, des douanes et des questions SPS et des acteurs du secteur privé) de 17 pays: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

La première rencontre latino américaine des comités nationaux de la facilitation des échanges a réuni des intervenants de la Banque interaméricaine de développement (BID), du Centre du commerce international (ITC), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et de l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID).

## INFORMATION EN RETOUR DES PARTICIPANTS

- 59 des 74 participants ont rempli le formulaire d'information en retour (78%).
- Parmi eux, 93% jugeaient que les sessions avaient dépassé (30%) leurs attentes ou y avaient répondu (63%). Seuls deux participants estimaient que leurs attentes n'avaient pas été satisfaites.
- Toutes les sessions peuvent être qualifiées de réussite, pas plus d'un participant ayant indiqué que ses besoins n'avaient pas été satisfaits pour chacune de ces sessions. Cela est particulièrement positif, compte tenu des différents organismes et ministères représentés par les participants.
- 97% des personnes ayant répondu ont indiqué qu'elles recommanderaient cet atelier à leurs collègues.

## RÉSULTATS

Depuis sa conclusion, six Membres de l'OMC ayant participé à l'atelier ont présenté au total huit notifications au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC. L'ALADI a souligné l'incidence positive de l'atelier et souhaitait continuer de collaborer avec le Mécanisme pour étudier la possibilité de mettre en place une plate forme pour la communication et l'échange de données d'expérience entre les CNFE de la région.

En détail

# QUESTIONS TRANSVERSALES ET RISQUES



# QUESTIONS TRANSVERSALES

À la demande des partenaires de développement, le Mécanisme assure le suivi de ses activités en termes de participation hommes femmes et d'incidence sur les pays les moins avancés, à partir du taux de participation des PMA Membres de l'OMC à ses activités. Néanmoins, il n'est pas toujours possible de procéder à ces évaluations, en particulier si le Mécanisme n'a pas organisé lui-même la manifestation. Dans l'outil de suivi des activités de 2019, annexé au présent rapport, le nombre de participantes et de participants représentant des PMA ont été notés, lorsque cela était possible, pour chaque activité. Au moment de la conception des activités et de l'invitation des intervenants, le Mécanisme vise à garantir la parité hommes femmes et une forte représentation des PMA chaque fois que cela est possible. Des chiffres détaillés figurent dans l'outil de suivi des activités annexé au présent rapport.

## Résultat:

Là où il nous a été possible de suivre la participation, les femmes<sup>18</sup> représentaient 45% des participants aux activités du Mécanisme en 2019. 17% des notifications soutenues par le Mécanisme en 2019 avaient été présentées par des PMA Membres de l'OMC<sup>19</sup>. Le Mécanisme a organisé quatre activités en 2019 spécifiquement axées sur les besoins des PMA en matière de mise en œuvre de l'AFE. Chaque fois que les activités étaient ouvertes à tous les pays en développement Membres de l'OMC, les PMA étaient prioritaires.

<sup>18</sup> 305 femmes, 384 hommes.

<sup>19</sup> 16 notifications sur un total de 96



# RISQUES

Un registre des risques a été tenu pour toutes les activités en 2019 et un résumé figure dans l'outil de suivi des activités de 2019 annexé au présent rapport. Le principal risque récurrent auquel sont confrontées les activités organisées par le Mécanisme est la déconnexion potentielle entre les contributions du Mécanisme et les résultats obtenus. Pour atteindre les objectifs du MÉCANISME, les Membres de l'OMC prennent des mesures qui nécessitent des contributions d'un grand nombre d'organismes, de ministères et de parties prenantes différents. Cela est particulièrement vrai des mesures visant à mettre en œuvre l'AFE qui imposent des exigences à de nombreux groupes différents. La compartimentation entre les organisations et au sein de celles ci, les factions politiques et le manque de capital politique sont susceptibles, même si les capacités sont globalement renforcées, d'entraîner une lenteur dans les progressions vers des résultats tangibles et parfois son blocage.

Pour toutes les activités, les risques sont identifiés à un stade précoce et des mesures sont prises pour gérer et atténuer ces risques dans la mesure du possible. S'agissant du risque récurrent décrit plus haut, la nécessité de résultats tangibles est intégrée dans la conception même des activités organisées par le Mécanisme et les contributions de celui ci incluent des points de discussion sur les obstacles communément rencontrés ainsi que les meilleures pratiques pour les surmonter. Lors de l'évaluation des activités, les participants sont également encouragés à s'engager à produire des résultats dans un délai donné. Les progrès et les obstacles communs sont régulièrement communiqués au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC lors d'exposés présentés par le MÉCANISME. Cette approche est encore en cours d'élaboration et sera développée au cours des activités futures. Outre ce risque systémique, en 2019, un certain nombre d'activités ont été organisés dans les PMA où les transferts financiers étaient lents et où les paiements étaient parfois retournés. Pour atténuer ces risques, l'OMC a commencé à étudier différentes options de paiement.



# FONDS POUR 2019

Les dépenses du Mécanisme sont passées de 690 588,82 CHF en 2018 à 1 210 515,23 CHF en 2019. Cela représente une augmentation annuelle de 519 926,41 CHF, soit un peu plus de 75%. Cette progression reflète le fait que 2019 a été la deuxième année de pleine mise en œuvre, que l'équipe du Mécanisme a été élargie et que la demande émanant des pays en développement et des PMA Membres s'est accrue. Compte tenu de l'augmentation du nombre de demandes de dons au titre du Mécanisme présentées dans ce rapport vers la fin de 2019, on peut s'attendre à une hausse des dépenses dans les années à venir car les Membres commencent à obtenir des dons; il convient toutefois de garder à l'esprit que les dons du Mécanisme constituent une mesure contingente en faveur des Membres qui n'ont pas accès à d'autres aides, et qu'il est donc peu probable qu'ils soient accordés en grand nombre. Le solde restant en faveur des partenaires de développement illustre la nécessité de conserver des fonds suffisants pour couvrir l'octroi de tels dons dans l'avenir.

L'Union européenne reste un contributeur actif au fonds car elle a annoncé un engagement pluriannuel pour un montant total de 600 000 CHF, qui couvre aussi l'année 2019. Cependant, l'UE n'apparaît pas dans le solde d'ouverture, ni dans le solde par donateur, car le paiement le plus récent au titre du montant annoncé sera inscrit dans un rapport final.

## 2019 FUNDS

TOUS LES CHIFFRES INDICÉS DANS LES TABLEAUX CI APRÈS SONT EN FRANCS SUISSES (CHF)

Solde d'ouverture au 1er janvier 2019	6,227,609.13 <sup>20</sup>
Australie (contribution au TTFAF et virement du TTFNA)	664,074.16
Autriche (contribution au TTFAF)	173,578.30
Chine (contribution au TTFAF)	839,205.93
Finlande (contribution au TTFAF)	352,508.32
Norvège (contribution au TTFAF et virements du TTFNG et du TTFNA)	3,669,045.10
Royaume Uni (contribution au TTFAF)	294,739.36
Contributions pour l'année en cours	108,500.00
France	108,500.00

<b>TOTAL DES FONDS POUR 2019</b>	<b>6,322 931.13</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1,210,515.23</b>
<b>SOLDE EN FAVEUR DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>5,112,415.96</b>

### SOLDE PAR PARTENAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Australie	535 806,99
Autriche	140 051,33
Chine	677 111,72
Finlande	284 420,68
France	171 438,19
Norvège	2 960 362,14
Royaume-Uni	237 809,89

TTFAF: FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LE MÉCANISME POUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

TTFNA: FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES ÉVALUATIONS DES BESOINS NATIONAUX EN MATIÈRE DE FACILITATION DES ÉCHANGES

TTFNG: FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA PARTICIPATION DE FONCTIONNAIRES EN POSTE DANS LES CAPITALES AUX RÉUNIONS DU GROUPE DE NÉGOCIATION

<sup>20</sup>Les détails concernant chacun des montants résiduels transférés des fonds d'affectation spéciale existants au Fonds d'affectation spéciale pour le Mécanisme pour la facilitation des échanges, qui se chiffrent à un total d'un peu plus de 130 000 CHF, ne sont pas inclus dans ce tableau pour des raisons de clarté. Ce soutien a été versé au TTFNA au cours des années précédentes au nom des États-Unis, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse et du Taïpeï chinois

<sup>21</sup>Les détails concernant chacun des montants résiduels transférés des fonds d'affectation spéciale existants au Fonds d'affectation spéciale pour le Mécanisme pour la facilitation des échanges, qui se chiffrent à un total d'un peu plus de 105 000 CHF, ne sont pas inclus dans ce tableau pour des raisons de clarté. Ce soutien a été versé au TTFNA au cours des années précédentes au nom des États-Unis, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande et du Taïpeï chinois.

# PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT DU MÉCANISME



AUSTRALIE



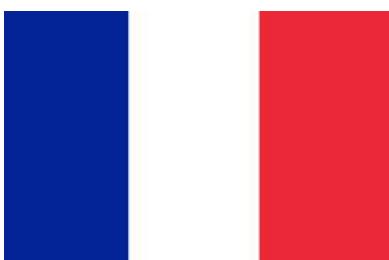
CHINE



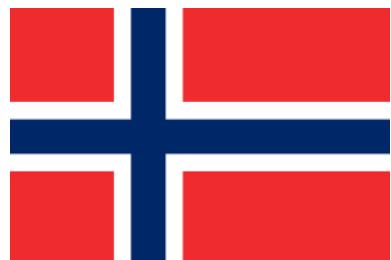
COMMISSION EUROPÉENNE



FINLANDE



FRANCE



NORVÈGE



ROYAUME-UNI

L'appui des partenaires au développement à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu qui reflète les vues des seuls auteurs, et les partenaires au développement ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues

**le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des  
échanges**

**L'organisation Mondiale du Commerce**

Centre William Rappard

Rue de Lausanne, 154

CH-1211 Geneva 2

Switzerland

[tfaf@wto.org](mailto:tfaf@wto.org)

Tel. +41227395111

[www.tfafacility.org](http://www.tfafacility.org)



Mécanisme pour l'Accord  
sur la facilitation des échanges